



DE
L'ABBAYE

Tél. 021 841 16 33
Fax 021 841 19 72
municipalite@labbaye.ch

Conseil communal

1344 L'Abbaye

Réf.

Préavis n° 4 / 2011 – Demande de crédit d'étude pour le projet d'un chauffage à bois avec réseau de chauffage à distance à L'Abbaye

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Soucieuse des enjeux environnementaux futurs, la Municipalité de L'Abbaye désire finaliser l'étude de la réalisation d'un réseau de chaleur à distance utilisant une énergie renouvelable neutre en CO₂, ceci pour l'alimentation en énergie des bâtiments communaux et privés situés dans les environs du Prédicant et de l'Hôtel de Ville.

L'Abbaye est une commune qui possède près de 950 ha de forêts et boisés sur pâturage (surfaces d'herbages non comptées). Dès lors, elle a choisi d'utiliser l'énergie du bois pour la production de chaleur centralisée. Ceci permettrait une valorisation des sous-produits de la forêt sous forme de plaquettes.

Dans le but de vérifier la complexité technique et économique d'un tel système, la Municipalité a mandaté le bureau Energie Concept SA pour effectuer une étude de faisabilité. Selon les vœux de l'autorité, le rapport terminé le 21 juin 2010, proposait deux étapes de réalisation. Une liste des bâtiments a été déterminée suite à des visites sur site et selon les réponses à une enquête auprès des propriétaires du cercle défini par le bureau d'étude en collaboration avec la Municipalité. L'évaluation de coûts du kWh a été faite ainsi qu'une approche de modèle de contrat.

Une présentation à la population le 29 juin 2010 à la salle du Conseil communal a confirmé un intérêt marqué de la part des participants.

Après l'étude des étapes 1 et 2 du réseau de chauffage à distance, de la possibilité d'un hangar à plaquettes au Crêt-Blanc, la commune, tenant compte d'une remarque émise par le Village de l'Abbaye, a souhaité développer les éléments supplémentaires suivants :

- Des variantes d'implantations de la centrale dans la zone initialement prévue du Prédicant, en tenant compte de la problématique de l'évacuation des fumées notamment:
- Une implantation de la centrale dans la scierie existante dans la zone industrielle Sur-la-Rose;
- Des comparatifs financiers pour tous les clients de la zone 1 avec une proposition de contrat.

Suite au rapport complémentaire du 4 avril 2011, la Municipalité a demandé une offre pour une étude définitive du projet et la réalisation des appels d'offres en vue de la réalisation du réseau de chauffage à distance selon les décisions prises suivantes :

- Réaliser une seule centrale compacte au centre de la zone 1, Prédicant, de puissance de 250 à 300 kW, la couverture des besoins en chaleur sera assurée par le bois pour environ 90% des besoins.
- Fonctionner avec un appoint de sécurité au mazout, grâce à la chaufferie actuelle située dans les abris.
- Réserver une surface au sol suffisante pour effectuer une extension
- Utiliser la chaufferie d'appoint au mazout durant l'été afin de garantir un faible taux d'émissions de particules fines en période de faible demande, selon les recommandations du Service cantonal de l'environnement et de l'énergie (Seven).
- Etudier la possibilité de mettre des panneaux solaires thermiques sur l'Hôtel de Ville afin de diminuer la consommation de mazout en été.

Le devis général du scénario retenu par la Municipalité, d'environ fr 1'200'000.-TTC, peut être subdivisé en plusieurs sections liées au travail des bureaux d'architectes et d'ingénieurs soit :

- | | |
|--|--------------|
| • Bâtiment de la centrale : | fr 200'000.- |
| • Installations techniques CVS (chauffage, ventilation, sanitaire) : | fr 650'000.- |
| • Fouilles et raccordements de génie civil : | fr 200'000.- |
| • Honoraires : | fr 150'000.- |

Le projet est divisé en trois parties distinctes, soit :

1. La centrale de chauffe,
2. Le réseau CAD et
3. Les raccordements.

Ainsi pour chaque partie, un cahier des charges a été défini de même que les limites de prestations ainsi que les moyens nécessaires à la réalisation du mandat tels que la validation des données de l'étude de faisabilité par les clients (puissance, consommations, signature des contrats de raccordement) et la détermination des réserves de puissance (validation par la commune).

Selon le devis estimatif cité ci-dessus, les honoraires pour cette étude finale ont été calculés selon la méthode SIA 108 et 103. Il en ressort une proposition de fixer la rémunération du bureau d'études forfaitairement à fr 60'000.- au total pour les 3 parties du projet.

Des honoraires de fr 11'000.- sont également à prévoir pour les prestations de l'architecte qui sera chargé d'élaborer les plans du bâtiment de la centrale de chauffe et du silo attenant, des travaux de génie civil y relatif et de s'occuper de la mise à l'enquête.

Selon la planification prévue, le projet doit être réalisé pour la fin de l'été et le retour des appels d'offres est attendu pour septembre 2011. Ainsi le préavis définitif pour la construction de la centrale, du réseau CAD et des raccordements, pourrait être déposé en automne 2011 sur la base des soumissions rentrées et de l'enquête publique terminée.

Viendra ensuite le projet d'exécution comprenant tous les détails nécessaires à la mise en chantier, projet d'exécution dont le coût est compris dans les fr 150'000.- d'honoraires mentionnés plus haut et sera inclus dans le préavis municipal nécessaire à la réalisation proprement dite des installations.

Pour information une étude relative au potentiel d'approvisionnement en bois énergie pour la période 2011-2025, en provenance de nos forêts communales et des forêts de Petra Félix propriétés de l'Etat de Vaud, a été exécutée par la société Xylon SA et validée dans ses principes par M. Gétaz, notre nouvel inspecteur forestier. Des variantes de coûts du combustible ont été présentées. L'étude conclut que le potentiel de bois énergie disponible dans les seules forêts communales est plus que suffisant, non seulement pour l'étape envisagée actuellement (250 kW), mais aussi pour une éventuelle extension future.

En conséquence, et au vu de ce qui précède, nous vous recommandons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir délibérer et vous prononcer sur les conclusions suivantes :

Le Conseil communal de l'Abbaye

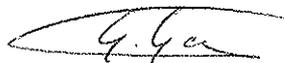
- vu le préavis 4/2011 du 16 mai 2011
- ouï le rapport de la commission d'étude
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide

1. D'autoriser la Municipalité à mandater un bureau pour l'étude de la réalisation du projet définitif d'un chauffage à bois avec réseau de chauffage à distance.
2. D'allouer dans ce but un crédit de fr 75'000.-
3. De porter cette dépense dans un compte d'investissement (9141.11.04) dont les modalités d'amortissement seront définies ultérieurement (suite du projet et prochain préavis).
4. D'autoriser la Municipalité à emprunter fr 75'000.- à la fin de l'opération, en cas de nécessité, aux meilleures conditions du marché et dans la limite du plafond d'endettement de fr 9'300'000.- (endettement au 31.12.2010 de fr 6'907'000.-).

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic



Gabriel GAY



Le Secrétaire



Jacky REYMOND

Délégation municipale: Gabriel Gay, syndic, Janine Berney, Jean-Louis Reymond et Paul-Claude Rochat mpl.

Commission: Louis-François Berney, rapp.; Daniel Peter, Georges-André Grobet, Sylvain Berney et Jean-Frédéric Golay; Bernard Muller et Jacky Rochat, suppl.